



Haras national du Pin

Établissement public administratif

APPEL à CANDIDATURE POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS D'ÉTALONNAGE DU HARAS NATIONAL DU PIN (61)

CONTEXTE ET OBJET

LA LOI D'AVENIR POUR L'AGRICULTURE DU 13 OCTOBRE 2014, DANS SON ARTICLE 95, INSCRIT LA CRÉATION DE L'EPA « HARAS NATIONAL DU PIN » QUI VOIT LE JOUR PAR DÉCRET LE 03/07/2015. CET ÉTABLISSEMENT, DONT LA GOUVERNANCE EST PARTAGÉE AVEC DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES QUI SONT PRÉSENTES DANS SON CONSEIL D'ADMINISTRATION, A POUR MISSION DE :

- 1° PRÉSERVER, ENTRETENIR ET VALORISER LE DOMAINE, NOTAMMENT EN VUE DE SA PRÉSENTATION AU PUBLIC ;
- 2° CONSTITUER UN PÔLE NATIONAL ET INTERNATIONAL CONSACRÉ À LA PRATIQUE DU SPORT ÉQUESTRE ;
- 3° PROMOUVOIR LA FILIÈRE ÉQUINE ET LES ACTIVITÉS LIÉES AU CHEVAL ET AUX AUTRES ÉQUIDÉS PAR DES ACTIONS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, DE COMMUNICATION AUPRÈS DU PUBLIC, DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES INNOVANTES ET DES ACTIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DU CHEVAL ET DE SES MÉTIERS ;
- 4° DÉVELOPPER UNE OFFRE TOURISTIQUE ET CULTURELLE ;
- 5° DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE FORMATION EN LIEN AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION, NOTAMMENT PAR DES ACTIONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE ;
- 6° COOPÉRER ET DE CRÉER UN RÉSEAU D'ÉCHANGES AVEC LE HARAS NATIONAL DE SAINT-LÔ.

LE SITE DU HARAS NATIONAL DU PIN DANS SON CENTRE TECHNIQUE EXERCE DES MISSIONS CONFIEES AUX HARAS NATIONAUX DEPUIS 1807.

PARTI CES MISSIONS, L'ÉTALONNAGE A LONGTEMPS TENU UNE PLACE ESSENTIELLE, COMPLÉTÉ PAR L'IDENTIFICATION DE TERRAIN ET L'APPUI TECHNIQUE AUX ÉLEVEURS.

LES PRESTATIONS RÉALISÉES POUR DES TIERS COMPRENNENT DES SERVICES AUX PROPRIÉTAIRES D'ÉTALONS (PRODUCTION, CONGÉLATION, CONSERVATION ET DIFFUSION DE SEMENCE, SAILLIE NATURELLE, EXPERTISES, ...) ET AUX DÉTENTEURS DE JUMENTS ACCUEILLIES POUR LA SAILLIE, L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE.

PENDANT LA PÉRIODE 2014 / 2016 UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC) A ASSURÉ AU SEIN DU CENTRE TECHNIQUE DU HARAS NATIONAL DU PIN, LES ACTIVITÉS D'ÉTALONNAGE ET D'IDENTIFICATION. CETTE SOCIÉTÉ A ÉTÉ DISSOUE FIN DÉCEMBRE 2016, IL S'AGIT DE POURVOIR à SON REMPLACEMENT POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS D'ÉTALONNAGE ASSOCIÉES OU PAS à DES ACTES D'IDENTIFICATION

LE PRÉSENT APPEL à CANDIDATURES S'INSCRIT DANS CETTE DYNAMIQUE.

CETTE OPÉRATION A VOCATION à ASSOCIER UN ACTEUR PRIVÉ, COLLECTIF OU INDIVIDUEL, AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC HARAS NATIONAL DU PIN EN COHÉRENCE AVEC SON IMAGE AU SERVICE DE LA FILIÈRE ÉQUINE.

CONTENU DE LA CANDIDATURE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF (EPA) PROPRIÉTAIRE DES INSTALLATIONS DU HARAS NATIONAL DU PIN LANCE UN APPEL à CANDIDATURE POUR LE CHOIX D'UN EXPLOITANT.

LA STRUCTURE SERA MISE à DISPOSITION DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION QUI REPRENDRA LES CONDITIONS PARTICULIÈRES ANNEXÉES ; Y SONT DÉCRITS NOTAMMENT LES BÂTIMENTS, HERBAGES, PADDOCKS, LES DROITS ET OBLIGATIONS LIÉS à L'UTILISATION D'ESPACES PARTAGÉS, à L'ACCUEIL DU PUBLIC SUR LE SITE, AINSI QUE LES SERVITUDES ÉVENTUELLES.

LE LOYER EST FIXÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE AVEC L'AVIS DU SERVICE DES DOMAINES ET DES LOYERS COURAMMENT OBSERVÉS POUR DES OBJETS COMPARABLES ET TIENT COMPTE D'ÉVENTUELLES CONTRAINTES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL QUI SERONT ACCEPTÉES PAR L'EXPLOITANT (CONTRAINTES PATRIMONIALES, OUVERTURE AU PUBLIC, SUPPORT DE FORMATION, ...). UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA PORTÉE QUANT à LA SINCÉRITÉ DES PRIX AFIN D'ÉVITER TOUTE DISTORSION DE CONCURRENCE.

L'EXPLOITANT CANDIDAT à LA REPRISE PRÉSENTERA UN PROJET EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES MISSIONS DU HARAS NATIONAL DU PIN (FORMATION, ACTIVITÉ TOURISTIQUE, ÉVÈNEMENTIEL...). (CF. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE L'EXPLOITATION DU CENTRE TECHNIQUE)

COMPTE TENU DES ACTIVITÉS ENVISAGÉES SUR LE SITE, LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE EST PRÉVU UNIQUEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE MONTE à SAVOIR DU 1 FÉVRIER AU 31 JUILLET

1. LES ACTIVITÉS QU'IL PRÉVOIT D'Y DÉVELOPPER :
NATURE, OBJECTIFS NUMÉRIQUES, OBJECTIFS QUALITATIFS ET MOYENS PRÉVUS POUR LES ATTEINDRE.

1. LE CŒUR DE MÉTIER DU CENTRE TECHNIQUE FERA OBLIGATOIREMENT PARTIE

DE SON PROJET, INCLUANT, EN FONCTION DES SITUATIONS :

1. L'ACCUEIL D'ÉTALONS, LEUR HÉBERGEMENT ET SORTIES QUOTIDIENNES, LEUR RÉCOLTE, LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DE DOSES DE SEMENCE RÉFRIGÉRÉE, LE STOCKAGE DE DOSES CONGELÉES ;
1. L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT DE JUMENTS, LEUR FÉCONDATION EN MONTE NATURELLE ET /OU INSÉMINATION ARTIFICIELLE ;
 1. LE POSITIONNEMENT EN MATIÈRE DE GÉNÉTIQUE ; IL PRÉCISERA LES SEGMENTS DE PRODUCTION CIBLÉS
1. L'IDENTIFICATION (**OPTIONNELLE**) : LE CANDIDAT PRÉCISERA SES INTENTIONS, SES OBJECTIFS PRÉCIS (SUR LE CENTRE TECHNIQUE, À DOMICILE, ...), SUR QUELLE ZONE GÉOGRAPHIQUE IL SOUHAITE INTERVENIR, AINSI QUE LES FORMATIONS ET HABILITATIONS DONT IL DISPOSE POUR CE FAIRE.
1. LA CONGÉLATION DES ÉTALONS (OPTIONNELLE) : LE CANDIDAT PRÉCISERA LES MOYENS QU'IL ENTEND MOBILISER POUR CETTE ACTIVITÉ, LES SERVICES CONNEXES TELS QU'ENTRETIEN ET EXERCICE DES ÉTALONS, LE NIVEAU DE QUALITÉ « FRANCE » OU « EXPORT ».
1. LES MOYENS QU'IL PROJETTE D'Y CONSACRER : MOYENS HUMAINS ET ORGANISATION ASSOCIÉE :
 1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMPLOYÉES, VACATAIRES, COMPÉTENCES, ORGANIGRAMME, ORGANISATION DU SUIVI QUALITÉ GLOBAL, SOUS-TRAITANCES ÉVENTUELLES; LES CURRICULUM VITAE DES PERSONNES IMPLIQUÉES SERONT ANNEXÉS À LA CANDIDATURE.
 2. LISTE DÉTAILLÉE DES MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DU CENTRE :
 1. ENGAGEMENT QUALITÉ LE CANDIDAT PRÉCISERA SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE SERVICES ET D'ENGAGEMENT COLLECTIF :
 1. ENGAGEMENT À RESPECTER LES RÈGLES SANITAIRES ET ADMINISTRATIVES EN VIGUEUR ; IL PRÉCISERA LE/LES NIVEAUX(X) D'EXIGENCE SANITAIRE SUR LEQUEL (LESQUELS) IL S'ENGAGE ET L'ORGANISATION PRÉVUE POUR RESPECTER LA GESTION DES FLUX QUI EN DÉCOULE ;
 3. BUDGET PRÉVISIONNEL SUR 3 ANS UN BUDGET TRIENNAL SERA PRÉSENTÉ POUR PERMETTRE AU PROPRIÉTAIRE D'APPRÉCIER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DU PROJET.

LE BUDGET SERA PRÉSENTÉ HT, EN RECETTES ET DÉPENSES.

IL INTÉGRERA LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉES DANS LE PROJET ET POURRA FAIRE ÉTAT D'UN OU DEUX SCÉNARIOS DIFFÉRENTS D'ÉVOLUTION.

LES HYPOTHÈSES PRISES SERONT COMMENTÉES DANS UNE NOTE DE PRÉSENTATION POUR CHACUN DES PRINCIPAUX POSTES :

7. EN RECETTES : PRESTATIONS TECHNIQUES REPRODUCTION, IDENTIFICATION, GÉNÉTIQUE, SUBVENTIONS ÉVENTUELLES ;
- ET EN DÉPENSES : FONCTIONNEMENT COURANT, COÛTS SALARIAUX, FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIFS, DE GESTION, HYPOTHÈSE SUR LE LOYER, CHARGES D'ENTRETIEN DES LOCAUX, AMORTISSEMENTS, REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS...LA POLITIQUE TARIFAIRE SERA PRÉCISÉE PAR GRANDE ACTIVITÉ, EN LA COMPARANT À CELLE PRÉEXISTANT EN 2016.

UN PLAN DE TRÉSORERIE TRIENNAL COMPLÉTERA ÉVENTUELLEMENT LE BUDGET.

- STATUT JURIDIQUELE CANDIDAT PRÉCISERA LE STATUT JURIDIQUE SOUS LEQUEL IL SOUHAITE EXPLOITER LE CENTRE ; IL PRÉCISERA LA RÉPARTITION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES AU SEIN DE LA STRUCTURE.
- 8. GOVERNANCE / PILOTAGELE CANDIDAT PRÉCISERA LES MODALITÉS QU'IL ENVISAGE POUR PARTAGER LA GOUVERNANCE DE SON PROJET AVEC CELLE DE L'EPA HARAS NATIONAL DU PIN, ET DE SES PARTENAIRES ACTUELS OU POTENTIELS SUR LE SITE.
 1. DURÉELE PROJET DEVRA ÊTRE PRÉSENTÉ SUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS MINIMUM.
- 10. CONCLUSIONLE CANDIDAT SYNTHÉTISERA SON PROJET, EN METTANT EN VALEUR SES ATOUTS, EN APPRÉCIANT SES RISQUES ET LES GARANTIES DONNÉES POUR LE MENER À BIEN.
IL LE SITUERA DANS LA PERSPECTIVE DES ÉVOLUTIONS DE LA FILIÈRE ÉQUINE ET DES MARCHÉS AU SEIN DU PROJET GLOBAL DE DÉVELOPPEMENT DU SITE À MOYEN TERME EN METTANT EN ÉVIDENCE LES CAPACITÉS D'ADAPTATION DE SON ENTREPRISE.

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE SERA COMPOSÉ D'UNE INTRODUCTION ET DES ÉLÉMENTS DÉCRITS AUX POINTS 1 À 8 CI-DESSUS.
DOSSIER à RETOURNER à INFO@HARASNATIONALDUPIN.FR AU PLUS TARD LE 13 OCTOBRE 2017**

CRITÈRES ET MODALITÉS DE CHOIX DES CANDIDATS

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC HARAS NATIONAL DU PIN APPRÉCIERA LA CRÉDIBILITÉ TECHNIQUE, HUMAINE, ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DU PROJET EN LIEN AVEC SON PROJET SPÉCIFIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DANS UN SOUCI DE COHÉRENCE AVEC SES MISSIONS AU SERVICE DE LA FILIÈRE ÉQUINE.